1 CHOISISSEZ LE BON TYPE DE CARTE DE VISITE

Deux formules s'offrent à vous :

- pas de carte de visite, vous serez en totale sécurité ;
- une carte de visite. Si vous optez pour cette formule deux options sont possibles :
  - option #1 : le style anglais (encore utilisé de temps en temps) comportant seulement vos nom et prénom (en omettant votre adresse). Ce style était très fréquent lorsque l'on connaissait le lieu de domicile de la personne ;
  - option #2 : le style plus fréquent. Une carte avec vos prénom et nom ainsi que votre adresse privée (la carte que vous utilisez pour vos contacts sociaux et personnels).

2 CONSULTEZ LES SITES D'EMPLOI ATTENTIVEMENT

Il n'est pas prudent (ni honnête) de "surfer" sur les sites d'emploi ou de consulter de potentiels employeurs/entreprises depuis l'ordinateur de votre bureau ou pendant votre temps de travail. Dans la majorité des entreprises, il est considéré comme contraire à l'éthique d'utiliser le temps de travail pour votre propre intérêt (tout en étant rémunéré par votre employeur).

En outre, il est stratégiquement dangereux de le faire depuis votre lieu de travail, car certaines sociétés analysent systématiquement l'historique enregistré des sites visités par les employés.

3 ÉVITEZ D'ENVOYER DES DOCUMENTS IMPRIMÉS/CORRESPONDANCE

Gardez toujours à l'esprit que : «Les écrits restent ... Les paroles s'envolent ».

N'envoyez et/ou ne laissez pas de document qui pourrait révéler que vous êtes à la recherche d'un nouvel emploi.

À cet égard, il est fréquent d'oublier la copie papier ou la copie écran de votre CV, qui peut être vue par votre employeur et lui signaler ainsi (par un magnifique « acte manqué ») que vous recherchez un nouvel emploi.

4 UTILISEZ LES RÉSEAUX SOCIAUX DE MANIÈRE FUTÉE

Si vous décidez de vous inscrire sur un réseau social (ex: LinkedIn, Viadeo, Xing ...) il est toujours plus sûr de prendre en considération les recommandations ci-dessous.

- Chargez plutôt votre «Profil» que votre « Curriculum Vitae ».
  - Si vous téléchargez votre CV, vous serez perçu comme une personne (désespéramment) à la recherche d'un emploi. Vous serez probablement perçu comme un « quémandeur d'emploi » par ceux qui visitent ces sites (y compris votre employeur actuel) !
  - Si vous créez votre profil, vous serez perçu comme une personne à la recherche de contacts et d'échanges avec les autres. Dans ce cas, vous serez plus probablement perçu comme une «personne-ressource».
- Limitez-vous, autant que possible, sur le volume de renseignements personnels que vous partagez. Mentionnez vos réalisations professionnelles (en citant des faits, des chiffres, des pourcentages…) et ne révélez jamais des renseignements confidentiels. Il n'est pas nécessaire ou utile d'inonder vos contacts avec trop de détails sur votre passé. Souvenez-vous qu'en matière de communication :"Moins, c'est Plus".